

05

PROTECTION CONTRE INCENDIES ET EXPLOSIONS



Pour atteindre un degré de protection contre les incendies et explosions on devra agir sur deux fronts: en rédui-

sant les sources d'inflammabilité et d'ignition et en disposant des installations et des équipements aptes.

a) Réduire la source d'inflammabilité:

Les enceintes destinées à la manipulation de peintures et/ou leur stockage, doivent posséder une ventilation qui empêche la formation d'atmosphères explosibles. Pour cela il faut être attentif aux consignes suivantes:

Maintenir les diluants de nettoyage dans des enceintes destinées à cette fin.

Fermer les récipients conteneurs de peintures et solvants, diluants et en général tous les produits qui peuvent produire des concentrations de gaz dangereuses pendant leur évaporation, une fois qu'on ne les emploie plus.

Couvrir les équipements destinés au nettoyage de pistolets lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Entreposer les déchets de chiffons de nettoyage usés dans des récipients ignifuges pourvus de fermeture, et les retirer quotidiennement de la zone de peinture.

La quantité de produits inflammables préparée pour être utilisée dans la zone de peinture ne doit pas dépasser la quantité nécessaire pour un relais ou une journée de travail.

b) Éviter la source d'ignition: dans les enceintes où il existe nécessairement un risque d'incendie et d'explosion, on doit éviter les sources d'ignition, qui logiquement, sont les causes directes du sinistre. Pour cela, il est important de tenir compte des mesures suivantes:

Séparer et isoler les enceintes avec risque d'incendie des autres zones de travail.

Déposer les excédents de mastics mélangés au catalyseur dans des récipients exempts d'autres types de résidus qui pourraient s'incendier, vu qu'ils dégagent une grande quantité de chaleur pendant leur séchage.

Ne pas entreposer dans ces enceintes les bidons de peinture vides et autres récipients métalliques, vu que ces conteneurs peuvent provoquer des étincelles par frottement ou entrechocs.

Observer et respecter la norme incluse dans le Règlement Électrotechnique de basse tension.

PROTECTION CONTRE INCENDIES ET EXPLOSIONS

c) Disposer des installations et des équipements nécessaires pour l'extinction des incendies:

À côté de la cabine de peinture et dans un endroit accessible on installera un extincteur adéquat capable d'éteindre des feux de classe "A" et "B".

Toute la zone de peinture sera pourvue de bouches d'incendie équipées de 25mm situées et dimensionnées conformément à ce qui est établi dans le Règlement contre Incendies dans les Installations industrielles.

Utiliser pour l'extinction de la mousse résistante à l'alcool, dioxine de carbone, poussière chimique, eau pulvérisée. Ne jamais attaquer avec un jet d'eau direct.

Évacuer le personnel non protégé. Le personnel de sécurité doit utiliser des masques, des gants et une tenue adéquats.

Maintenir froids les conditionnements exposés au feu, en les arrosant avec de l'eau.

Le feu produit des fumées noires denses et les produits de combustion peuvent être dangereux en cas d'inhalation.

05

PROTECTION CONTRE INCENDIES ET EXPLOSIONS

CLASSE DE FEU

AGENT EXTINCTEUR	A MATÉRIAUX SOLIDES	B COMBUSTIBLES LIQUIDES	C COMBUSTIBLES GAZEUX	D MÉTAUX CHIMIQUEMENT TRÈS ACTIFS
Eau économie	●●	●	●	●
Eau pulvérisée	●●●	●	●	●
Mousse Physique	●●	●●	●	●
Poussière polyvalente	●●	●●	●●	●
Poussière sèche	●	●●●	●●	●
Neige Carbonique (CO2)	●	●	●	●

●●● Excellent ●● Bon ● Acceptable ● Non acceptable

Il est dangereux d'utiliser de l'eau ou de la mousse dans les incendies des équipements en présence de tension électrique ou dans des incendies de classe D. Métaux chimiquement actifs

COMMENT UTILISER UN EXTINCTEUR?



- 1. TIREZ L'ANNEAU:** placez la main sur la partie supérieure du cylindre et tirez la goupille de sécurité. cela libère la poignée et permet d'activer l'unité.
- 2. VISEZ:** avec la lance la base de la flamme.
- 3. ABAISSEZ:** la poignée pour libérer la substance extinctrice.
- 4. BALAYEZ:** avec la lance la base de la flamme. Videz l'extincteur sur le feu.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ PERSONNELLE:

NE JAMAIS S'APPROCHER du feu.

NE JAMAIS laisser que le feu s'interpose entre vous et la sortie de la pièce.

NE JAMAIS ENTRER dans une aire méconnue pour éteindre un feu, en particulier dans un laboratoire chimique.

Avertir du feu la personne ou organisme compétent si c'est nécessaire.